



Le 31/07/2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réunion du groupe de travail national cerise : des attentes toujours fortes et urgentes

Le groupe de travail national Cerise s'est réuni une nouvelle fois le 19 juillet dernier, à la suite du courrier adressé par la FNPF et les AOP cerise de table et d'industrie, au Président de la République, à la Première ministre et au ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

Cette réunion de crise a permis (avant une rencontre avec le ministre le 27 juillet) de faire un point sur la campagne en cours, d'échanger sur les aléas climatiques, ainsi que sur les dégâts liés à la *Drosophila suzukii* et la mouche de la cerise. L'occasion aussi de faire une nouvelle fois le point sur les travaux en cours et à mener, ainsi que sur l'indemnisation promise par le gouvernement à la filière, avant la récolte de cette année. La profession a de nouveau insisté sur la nécessité d'aboutir à la mise en place d'un itinéraire technique efficace et satisfaisant avant la fin d'année.

Le format de cette réunion a été élargi aux représentations professionnelles agricoles régionales ainsi qu'aux services déconcentrés du ministère, principalement celles des régions PACA et AURA.

Il ressort des échanges que la campagne 2023 a démarré correctement puis s'est aggravée fin juin en raison des attaques de *Drosophila suzukii* et de la mouche du fruit. En outre, certains secteurs ont été sévèrement touchés par les orages et les fortes pluies. Les professionnels ont insisté sur les impasses techniques auxquels ils font face depuis longtemps, avec des stratégies de lutte qui deviennent inefficaces une fois le pic de ponte dépassé. Ces inquiétudes dépassent d'ailleurs le cadre de la cerise car d'autres filières pourraient être attaquées par *Drosophila suzukii* ou la mouche du fruit : fruits rouges, viticulture, abricots...

Ces éléments très préoccupants, ont une nouvelle fois poussé les professionnels à solliciter l'entière mobilisation des pouvoirs publics et de leur donner de la visibilité en matière de techniques de protection des cultures. A défaut, c'est l'abandon pure et simple de la production qui se profile !

Concernant le dispositif d'indemnisation des pertes, la DGPE a confirmé continuer à travailler pour trouver un dispositif d'accompagnement des producteurs de cerises (qui ne soit pas basé sur les *de minimis*, que nous ne voulons pas). Elle sollicite cependant et préalablement, les données chiffrées pour déterminer la part de pertes liées aux aléas climatiques des aléas sanitaires

Une réunion du groupe est prévue en septembre pour procéder au retour d'expérience de la campagne, analyser les stratégies de lutte mise en place en 2023 (analyse des résultats d'essais notamment) et échanger sur la préparation de la campagne 2024.

Une réunion avec le ministre Marc Fesneau, la FNPF et les AOP cerise, a également eu lieu ce jeudi 27 juillet autour des mêmes problématiques. Ce dernier, s'est engagé à apporter rapidement son soutien aux producteurs touchés.

Contacts Presse :

Grégory Chardon, Président de la section fruits FRSEA Auvergne Rhône Alpes

06 87 32 01 08

Jocelyn Dubost, Président des Jeunes Agriculteurs Auvergne Rhône Alpes

06 67 35 41 10

Françoise ROCH, Présidente de la FNPFruits

06 23 16 25 02